



## RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

### RUE DE LA GARE.

Des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (1<sup>ère</sup> phase) ont été réalisés afin d'équilibrer la répartition de l'écoulement et ainsi diminuer les risques d'inondations rue du 5 septembre 1944. Une 2<sup>ème</sup> phase verra le remplacement de la partie usagée du réseau entre les N°52 et 102. Une signalisation routière a été mise en place afin d'interdire le stationnement des véhicules de plus de 3.5 tonnes.

### RUE AMMEUX

Des travaux sur le réseau des eaux usées, afin de redimensionner la canalisation, sont réalisés de la rue de la gare à l'entreprise Pomuni. Cette réalisation permettra à cette entreprise, 1<sup>er</sup> employeur local (environ 100 salariés), de se mettre aux normes en prévision de son extension.

Une boîte de branchement a été positionnée pour que chaque riverain puisse se relier au réseau.

Une étude est actuellement en cours pour la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux divers (eau, gaz, électricité) et avant les travaux de voirie.

.....

## MISE EN PLACE DE CHICANES

### RUE DE WORMHOUT

(entre les n°19 et 23 bis)

Une chicane sera mise en place rue de Wormhout afin de permettre de réguler la circulation, sécuriser les piétons et organiser le stationnement.



## RUE DE LA GARE

Dans une démarche de sécurité, l'axe de circulation sur la chaussée entre les n°122 et 128 sera modifié afin de permettre le ralentissement de la circulation, corriger le dénivelé de la chaussée et sécuriser le carrefour avec la Somme Straete. Quelques places de stationnement sont prévues. Le dossier est en cours de finalisation dans les services de la CCHF et du Conseil Départemental.



## UNE EXTENSION DU BÉGUINAGE, POUR ACCUEILLIR NOS AÎNÉS

Pour répondre à de nombreuses demandes de personnes âgées ou handicapées qui souhaitent trouver un logement adapté à leur situation familiale, la municipalité a décidé d'implanter un béguinage à proximité du béguinage actuel et de la maison de retraite.

Celui-ci sera composé de quatorze logements locatifs (T2-T3), 8 logements en accession à la propriété (T3) et une salle de convivialité permettant à chaque résident de recevoir sa famille et ses amis.

Ces logements pourront être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Afin de garder le calme de ce lieu, un seul accès routier sera ouvert par la rue de Bergues. Le lien avec la maison de retraite et les logements actuels sera exclusivement piétonnier.

Un îlot central non bâti préservera l'aspect boisé.



Ce projet a reçu l'approbation du département qui le considère comme projet pilote pour les communes qui, comme nous souhaitent apporter des solutions de logement aux personnes âgées.

Vous trouverez ci-contre une esquisse du projet.

## TERRAIN DE SPORT RÉFECTION DU TERRAIN-HONNEUR

La pelouse du "Terrain-Honneur" nécessitait un sérieux lifting. L'entreprise Platevoet, qui a réalisé le terrain synthétique, a offert la rénovation de ce Terrain-Honneur en tant que sponsor de l'USE.

